

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 Août 2020

A l'assemblée générale
d'approbation des comptes de

**L'ASSOCIATION FAMILIALE
DE GESTION DE L'EXTERNAT
SAINT PIERRE CHANEL**

33, rue du Chardon
57100 THIONVILLE



Aux adhérents de l'association,

I – OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l' Association familiale de gestion de l'externat Saint Pierre Chanel relatif à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823.9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

J'ai notamment procédé à l'examen des aspects comptables et juridiques relatifs aux subventions de toute nature reçues par l'association. Ainsi, toutes les conventions signées avec les collectivités locales ont été contrôlées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI – RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

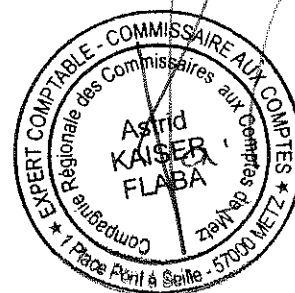
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

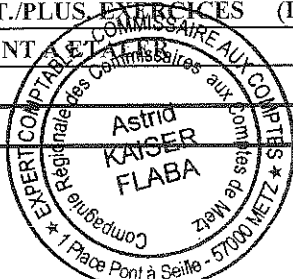
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 27 novembre 2020



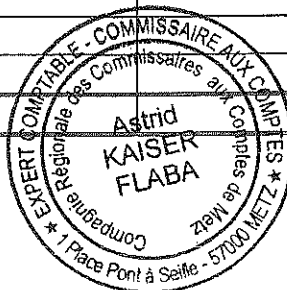
BILAN AU

Net (N-I)	ACTIF	Valeur brute	Amortissement & Provisions	Valeur nette (N)
1 561	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 865,44	48 199,37	666,07
1 561	- Frais d'établissement			
	- Autres : Logiciels	48 865,44	48 199,37	666,07
2 788 831	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 542 496,49	5 002 329,32	2 540 167,17
-	- Terrains	-	-	-
-	- Aménagements de terrains	-	-	-
-	- Constructions sur sol propre (et leurs IAA)	-	-	-
1 018 864	- Constructions sur sol autrui (et leurs IAA)	2 607 664,36	1 684 925,95	922 738,41
1 711 890	- Installations, mobilier et matériel d'activité	4 687 097,94	3 121 012,33	1 566 085,61
-	- Matériel de transport	12 780,00	12 780,00	-
27 620	- Mob/Matériel de bureau et d'informatique	228 517,42	183 611,04	44 906,38
-	- Immobilisations grevées de droits	-	-	-
30 457	- Immobilisations en cours	6 436,77	-	6 436,77
89 218	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	89 792,60	-	89 792,60
	- Participations	-	-	-
	- Créances rattachées à des participations	-	-	-
	- Autres titres immobilisés	-	-	-
87 732	- Prêts	88 306,23	-	88 306,23
1 486	- Dépôts et cautionnements	1 486,37	-	1 486,37
-	- Autres créances immobilisées	-	-	-
2 879 610	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 681 154,53	5 050 528,69	2 630 625,84
	COMPTES DE LIAISON			
22 449	STOCKS ET EN COURS	28 232,75	-	28 232,75
22 449	- Divers	28 232,75	-	28 232,75
6 182 339	CREANCES ET COMPTES RATTACHES	5 472 409,88	965,50	5 471 444,38
8 283	- Fournisseurs débiteurs	1 164,35		1 164,35
3 950	- Familles ou élèves	7 041,06	965,50	6 075,56
133	- Personnel et charges sociales à récupérer	-		-
322 454	- Etat et autres collectivités publiques	85 528,20		85 528,20
5 841 371	- Confédérat., Fédérat., Assoc. et Organ. apparentés	5 374 951,27		5 374 951,27
-	- Comptes transitoires ou d'attente			-
6 148	- Débiteurs divers	3 725,00		3 725,00
536 057	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES	2 004 165,40	-	2 004 165,40
535 359	- Placements livrets	2 000 392,64		2 000 392,64
-	- Comptes à terme	-		-
698	- Intérêts courus non échus	3 772,76		3 772,76
54 848	DISPONIBILITES	106 603,57	-	106 603,57
51 616	- Banques établissements financiers et assimilés	105 296,84		105 296,84
3 232	- Caisse	1 306,73		1 306,73
	- Régies d'avance et accreditifs	-		-
162 103	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	143 687,00		143 687,00
6 957 796	TOTAL ACTIF CIRCULANT & ASSIMILES (II)	7 755 098,60	965,50	7 754 133,10
	CHARGES A REPART./PLUS EXERCICES (III)			-
	INTERETS D'EMPRUNT			-
				-
9 837 406	TOTAL DE L'ACTIF	15 436 253,13	5 051 494,19	10 384 758,94



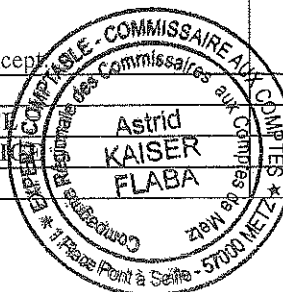
31 AOUT 2020

Net (N-1)	PASSIF			
1 220 838	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE			1 304 563,61
1 220 838	- Valeur du patrimoine intégré - Fond statutaire - Subventions d'investissements renouvelables - Fonds de trésorerie apportés - Libéralités ayant le caractère d'apport			1 304 563,61
588 660	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE			512 746,85
588 660	- Valeur des biens affectés - Valeur des biens non affectés - Libéralités ayant le caractère d'apport - Subventions d'investissements renouvelables			512 746,85
11 934 126	RESERVES			12 417 642,50
11 934 126	- Réserves statutaires - Réserves d'investissement - Réserve générale d'intervention - Autres réserves non affectées			12 417 642,50
- 7 280 410	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU			- 7 597 538,09
- 7 791 420	- Report à nouveau			- 7 763 927,14
511 010	- Résultat de l'exercice	BRUT	AMORTISSEMENT	166 389,05
77 799	SUBVENTIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	173 078,81	82 397,70	90 681,11
77 799	- Taxe d'apprentissage - Autres subventions	173 078,81	82 397,70	90 681,11
6 541 013	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)			6 728 095,98
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
-	- Pour risques			-
1 026 979	- Pour charges			1 643 480,74
1 026 979	TOTAL PROVISIONS (II)			1 643 480,74
	COMPTE DE LIAISON			
1 480 238	EMP. & DETTES AUPRES DES ETAB. DE CREDIT			1 340 044,29
1 475 449	- Capital emprunté			1 335 696,87
	- Découvert bancaire			-
4 789	- Intérêts et agios courus			4 347,42
789 176	AUTRES DETTES			673 137,93
86 587	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			71 962,75
350 650	- Fournisseurs et comptes rattachés			270 708,93
109 044	- Familles ou élèves : avances reçues			112 592,82
196 121	- Dettes relatives au personnel			178 319,53
38 452	- Etat et autres collectivités publiques			24 024,41
-	- Confédérat., Fédérat., Assoc. et Organismes apparentés			-
8 322	- Autres dettes			15 529,49
-	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			-
2 269 414	TOTAL DETTES ET ASSIMILEES (III)			2 013 182,22
9 837 406	TOTAL DU PASSIF			10 384 758,94



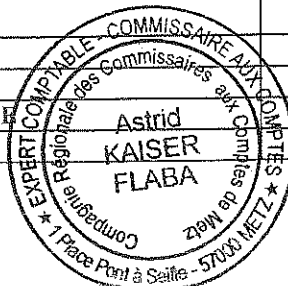
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

N° comptes	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019
64/63/62	COUTS DE PERSONNEL		
641	- Appointements bruts	1 364 223,07	1 450 663,98
643	- Rémunérations diverses	-	-
645/647	- Charges sociales et assimilées	545 812,10	594 358,61
631/3/8/9	- Charges fiscales et assimilées	106 091,45	107 323,44
648	- Autres charges de personnel	-	-
6483	- Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	42 656,36	40 178,87
621	- Personnel intérimaire et extérieur	27 862,37	63 019,20
649	- Remboursement de charges de personnel (Déduire)	-	5 346,21
A	TOTAL COUT DE PERSONNEL	2 086 645,35	2 250 197,89
60	CONSOMMATIONS	977 616,02	1 148 652,76
601/603	- Matières premières et variation de stocks	-	-
604.	- Prest. de services incorporées : Restauration	-	-
604.	- Prest. de services incorporées : Entretien	214 487,08	248 430,59
604.	- Prest. de services incorporées	24 659,80	25 008,28
6061	- Energie et fluides	189 737,28	213 393,60
6063	- Fournitures d'alimentation	349 015,59	482 653,52
606.	- Matières, fournitures et petit matériel : Divers	78 579,67	90 826,56
606.	- Matières, fournitures et petit matériel : Pédagogique	78 329,75	57 382,22
607	- Livres et fournitures pour cession aux familles	42 806,85	30 957,99
61	AUTRES CHARGES EXTERNES	1 102 525,89	1 300 970,44
612.	- Redevances Crédit bail	154 581,48	79 741,20
613	- Locations charges immobilières	493 419,51	550 811,36
613	- Locations mobilières	65 898,73	50 095,08
615	- Entretien et réparations : Biens immobiliers	212 388,83	431 277,88
615.	- Entretien et réparations : Biens mobiliers	38 071,55	40 181,33
615.	- Contrats de maintenance	87 871,41	99 718,77
616	- Primes d'assurances	40 660,61	39 920,24
618	- Documentations et divers	9 633,77	9 224,58
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	186 207,41	218 629,78
622.	- Honoraires	42 796,31	40 749,79
623.	- Informations, publications et relations publiques	5 095,30	22 016,39
624.	- Transports : Biens, élèves, personnel	-	-
625	- Déplacements, missions et réceptions	32 285,26	45 960,61
626/627	- Frais de P.T.T. et services bancaires	25 357,31	33 016,12
628	- Cotisations et divers	80 673,23	76 886,87
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILEES	4 296,70	4 145,70
635	- Impôts et taxes relatifs aux locaux	703,00	618,00
637	- Autres impôts et taxes	3 593,70	3 527,70
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 272,56	1 535,56
654	- Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
651/658	- Charges diverses de gestion courante	1 272,56	1 535,56
66	CHARGES FINANCIERES	17 263,64	18 899,93
661	- Charges d'intérêts	17 263,64	18 899,93
668	- Autres charges financières	-	-
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 257 882,77	678 995,64
681.	- Dot. aux amortissements : charges de fonctionnement	471 882,77	493 043,64
681.	- Dot. aux amortissements : charges financières	-	-
6815.	- Dot. aux provisions pour risques et charges	786 000,00	185 952,00
6816/6817	- Dot. aux provisions pour dépréciations	-	-
B	TOTAL AUTRES COUTS	3 547 064,99	3 371 829,81
C	TOTAL CHGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B)	5 633 710,34	5 622 027,70
	CHARGES EXCEPTION. ANTER. ET DIVERS		
671	- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
672	- Charges sur exercices antérieurs	3 167,70	13 678,96
675	- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
687	- Dotations aux amortissements et aux provisions except	4 436,84	-
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 604,54	13 678,96
K	(C+I) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	5 641 314,88	5 635 706,66
*	(K-L) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE	166 389,05	511 010,15
	TOTAUX	5 807 703,93	6 146 716,81



DE L'EXERCICE 2019/2020

N° comptes	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019
706	PARTICIPATION DES FAMILLES (ACTIVITES PRINCIPALES)	2 841 912,40	3 343 479,12
7061.	- Participation des familles : enseignement	1 564 887,78	1 523 594,12
7062.	- Participation des familles : restauration	1 277 024,62	1 819 885,00
7063.	- Participation des familles : hébergement	-	-
7064.	- Participation des familles : transport scolaire	-	-
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	29 759,18	34 057,95
D	REDEVANCES NETTES DES FAMILLES	2 812 153,22	3 309 421,17
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES		
70651.	Participation Etat	1 015 793,65	990 331,14
70652.	Participation Région	573 139,00	495 796,00
70653.	Participation Départements	794 802,00	706 169,00
70654.	Participation Communes		
	SOUS TOTAL	2 383 734,65	2 192 296,14
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7066.	Participations par établissements publics		
7067.	Entreprises et organismes privés		
7068.	Autres participations		
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	-	-
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUE	2 383 734,65	2 192 296,14
74	SUBV. DE FONCTION. POUR AUTRES ACTIVITES		
741	- Subventions Etat	16 881,00	10 334,00
742	- Subventions Région	2 755,00	-
743	- Subventions Département	1 574,00	2 000,00
744	- Subventions Commune		
746	- Subventions par Etablissements publics		
747	- Subventions par entreprises et organismes privés		
748	- Subventions autres	-	-
749	- Report de subventions (à déduire)		
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	21 210,00	12 334,00
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	256 882,88	177 904,77
7081	- Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	32 092,68	49 127,98
7082	- Prestations annexes aux élèves	224 790,20	128 776,79
7083	- Prestations diverses aux tiers	-	-
7086	- Prestations diverses de formation permanente	-	-
701/743	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS	-	-
72	PRODUCTION IMMOBILISEE	-	-
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 759,42	69 657,96
754	- Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	-	-
755	- Remboursement des frais	3 300,00	4 470,00
757	- Quote-part éléments des subv. Equipement affectées au résultat	22 346,66	31 778,72
758	- Autres produits divers de gestion courante	35 112,76	33 409,24
76	PRODUITS FINANCIERS	4 459,62	2 484,80
78	REPRISE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	169 498,71	338 094,17
7815	- Reprise sur provisions pour risques	169 498,71	336 760,31
7816	- Reprise sur provisions pour dépréciations	-	1 333,86
789	- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
790	- Transfert de charges	56 573,06	35 269,60
G	AUTRES PRODUITS	548 173,69	623 411,30
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCT. COURANT	5 765 271,56	6 137 462,61
	PRODUITS EXCEPTIONNELS, ANTERIEURS & DIVERS		
771	- Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
772	- Produits sur exercices antérieurs	42 432,37	9 254,20
775	- Produits des cessions d'éléments d'actif	-	-
787	- Reprise sur provisions exceptionnelles	-	-
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	42 432,37	9 254,20
L	(H+J) TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	5 807 703,93	6 146 716,81
*	(K-L) RESULTATS : DEFICIT DE L'EXERCICE	-	-
	TOTAUX	5 807 703,93	6 146 716,81



PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

Les comptes annuels de l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan comptable des établissements d'enseignement privés.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exercice
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales de l'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



	IMMOBILISATIONS			Valeurs en fin d'exercice	AMORTISSEMENTS			Valeurs en fin d'exercice
	Valeurs au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions et mises hors service		Valeurs au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	
I - Immobilisations incorporelles								
Autres : Logiciels	61 320,58	660,00	13 115,14	48 865,44	59 759,89	1 554,62	13 115,14	48 199,37
II - Immobilisations corporelles								
1. I.A.A. sur sol autre	2 547 890,31	61 509,77	1 735,72	2 607 664,36	1 529 026,52	157 635,15	1 735,72	1 684 925,95
2. Mobilier et matériel d'activité	1 500 297,93	100 954,24	120 397,43	1 480 854,74	1 370 604,20	58 258,21	120 397,43	1 308 464,98
- Communs enseignement	596 023,23	29 148,17	23 346,30	601 825,10	511 635,12	28 078,95	23 346,30	516 367,77
- Lycée	285 274,35	-	80 488,02	204 786,33	261 424,76	7 701,59	80 488,02	188 638,33
- Collège	17 181,30	-	4 547,48	12 633,82	13 603,30	1 488,00	4 547,48	10 543,82
- Culte	2 129 437,48	17 181,00	-	2 146 618,48	715 281,67	195 991,94	-	911 273,61
- Demi-Pension	198 933,53	14 393,35	-	213 326,88	142 708,60	15 962,63	-	158 671,23
- Communs aux locaux	27 052,59	-	-	27 052,59	27 052,59	-	-	27 052,59
- Gestion associative	12 780,00	-	-	12 780,00	12 780,00	-	-	12 780,00
3. Matériel de transport	142 118,19	16 789,09	76 558,64	82 348,64	127 451,90	6 018,48	32 482,46	100 987,92
4. Mobilier et matériel de bureau et info.	136 023,26	10 145,52	-	146 168,78	123 069,26	3 630,04	44 076,18	82 623,12
- Matériel de bureau	30 457,03	6 436,77	30 457,03	6 436,77				
- Mobilier								
5. Immobilisations en cours	7 623 469,20	256 557,91	337 530,62	7 542 496,49	4 834 637,92	474 764,99	307 073,59	5 002 329,32
III - Immobilisations financières								
1. Prêts investissement construction	87 731,79	6 405,00	5 830,56	88 306,23				
2. Dépôts et cautionnements	1 486,37	-	-	1 486,37				
Total actif immobilisé	7 774 007,94	263 622,91	356 476,32	7 681 154,53	4 894 397,81	476 319,61	320 188,73	5 050 528,69
Modalités d'amortissement						4 436,84		
- Logiciels								
- I.A.A.								
- Mobilier et matériel d'activité								
- Matériel de transport								
- Matériel de bureau								
- Mobilier de bureau								

100 % 33,33 % 20 % 1 à 5 ans
10 % 10 ans
33,33 % et 20 % 3 à 5 ans
20 % 5 ans
33,33 % et 20 % 3 à 5 ans
10 % 10 ans

PTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES
des Commissaires aux Comptes
A.



**ETAT ET ECHEANCES DES CREANCES
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

	Totaux	< 1 an	> 1 an
<u>Immobilisations financières</u>			
- Prêts investissement construction	88 306,23	2 990,48	85 315,75
- Dépôts et cautionnements	1 486,37		1 486,37
	89 792,60	2 990,48	86 802,12
 <u>Créances et comptes rattachés</u>	5 471 444,38	2 375 759,77	3 095 684,61
- dont Association DDL	5 374 951,27	2 279 266,66	3 095 684,61
 <u>Charges constatées d'avance</u>	143 687,00	143 687,00	-
	5 615 131,38	2 519 446,77	3 095 684,61

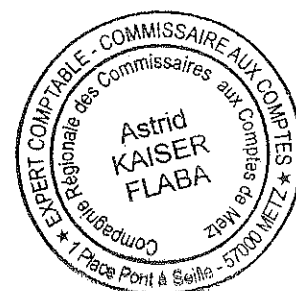


TABLEAU DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montants au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	reprises de l'exercice	Montants à la fin de l'exercice
I - Provisions pour risques et charges				
1. Provision p. gros entretiens	804 299,45	786 000,00	160 390,71	1 429 908,74
2. Provision p. risque et charge	-	-	-	-
3. Provision pour retraite	222 680,00	-	9 108,00	213 572,00
	1 026 979,45	786 000,00	169 498,71	1 643 480,74
II - Provisions pour dépréciation				
1. Immobilisations financières - Créances familles ou élèves	965,50	-	-	965,50
	965,50	-	-	965,50
	1 027 944,95	786 000,00	169 498,71	1 644 446,24
Dont exploitation	1 027 944,95	786 000,00	169 498,71	1 644 446,24
financier	-	-	-	-
exceptionnel	-	-	-	-



MOUVEMENTS DES FONDS ASSOCIATIFS

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables
sans droit de reprise

- Situation au début de l'exercice	1 220 838,35
- Percue au cours de l'exercice	-
- Parts des subventions ne comportant plus de droit de reprise	83 725,26
	1 304 563,61

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables
avec droit de reprise

- Situation au début de l'exercice	588 660,11
- Percue au cours de l'exercice	7 812,00
- Levée du droit de reprise	- 83 725,26
	512 746,85

ETAT ET ECHEANCES DES DETTES

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :

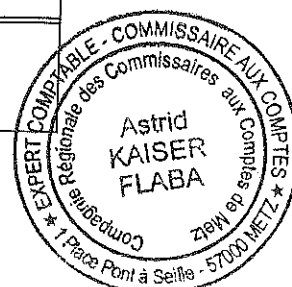
	Totaux	A 1 an au +	Entre 1 et 5 ans	A+ de 5 ans
- Emprunt BPL 1 750 k€	1 340 044,29	145 776,07	582 890,91	611 377,31
	1 340 044,29	145 776,07	582 890,91	611 377,31

L'ensemble des autres dettes figurant au bilan soit 673 137,93 € est à échéance de moins d'un an



BILAN SOCIAL
TABEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

SERVICES	EFFECTIF EXERCICE 17/18		EFFECTIF EXERCICE 18/19		EFFECTIF EXERCICE 19/20	
	H	F	H	F	H	F
Fonctionnement des locaux						
- Ateliers d'entretien + gardiennage	2	1	2		2	
- Personnel de ménage		2		2		2
- Personnel de cuisine	4	16	4	14	4	14
- Apprenti cuisine						
Total fonctionnement des locaux	6	19	6	16	6	16
Encadrement éducatif						
- Surveillance générale	6	10	6	10	6	10
- Responsable orientation	1		1			1
- Responsable informatique	1		1		1	
- Médecin scolaire	1		1		1	
- Infirmière		1		1		1
- animateur						
- Responsables de niveaux		4		4		4
Total Encadrement Educatif	9	15	9	15	8	16
Administration générale						
- Directeur - Adjoints	3		3		3	
- Attachée de gestion		1		1		1
- Intendante		1		1		1
- Comptable		1		1		1
- Secrétaire administrative		6		6		5
- Chef de chantier						
Total Administration générale	3	9	3	9	3	8
Total du Personnel non enseignant	18	43	18	40	17	40
Professeur sous contrat ou délégués	130		138		132	
TOTAL GENERAL	191		196		189	



CRITERES DE VENTILATION DES CHARGES

1° Charges communes d'enseignement

Leur ventilation s'effectue proportionnellement aux effectifs respectifs du Lycée et du Collège et en tenant compte d'une pondération calculée à partir des montants des forfaits obtenus respectivement, soit :

Lycée :	861	élèves x indice de pondération	1,134	976	43%
Collège :	1 317	élèves x indice de pondération	1,000	1 317	57%
				2 293	100%

2° Charges de fonctionnement des locaux

La surface totale des locaux utilisés ayant été évalués à 19 174 m2 se répartit comme suit :

	m2	Pourcentage
- Administration générale	1 185	6,18%
- Demi-pension	2 153	11,23%
- Enseignement	15 836	82,59%
	19 174	100,00%

3° Charges d'administration générale et de surveillance

Ces dernières étant communes à l'ensemble des activités, il convient de les répartir entre l'enseignement et la demi - pension.

En pondérant les effectifs de la demi - pension d'un coefficient de 0,25, on obtient la répartition suivante :

- Demi - pension :	1 846	0,25	462	18%
- Lycée :	861	1	861	33%
- Collège :	1 317	1	1 317	50%
			2 640	100%



EVALUATION D'UN LOYER INTERNE NORMAL

- Surface totale des locaux	19 174 m2
- Surface de l'extension du self	159 m2
- Surface de base du loyer interne	19 015 m2
- Valeur estimée sur la base d'un coût moyen de 1 000 € au m2 soit :	19 015 000 €
- Loyer évalué en tenant compte d'un taux de 7% soit :	1 331 050 €
- La répartition en fonction de la ventilation des charges de fonctionnement des locaux et de la surface de l'extension du self donne :	

Administration générale :	6,23%	82 924	€
Demi - pension :	10,49%	139 627	€
Lycée :	43% de 83,28%	476 654	€
Collège :	57% de 83,28%	631 844	€
		1 331 049	€



RESULTAT EXCEPTIONNEL

- Produits exceptionnels :

- Produits sur opérations de gestion	-	
- Produits sur exercices antérieurs divers	42 432,37	
- Produits des cessions d'éléments d'actif	-	
- Reprise sur provision créance	-	
- Reprise sur provisions risques et charges exceptionnelles	-	
		42 432,37

- Pertes exceptionnelles :

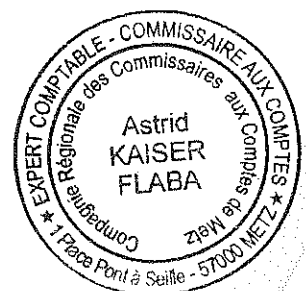
- Pertes sur exercices antérieurs divers	3 167,70	
- Créances irrécouvrables	-	
- Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	-	
- DAP pour risques et charges exceptionnels	-	
- Pertes exceptionnelles diverses		
- Divers	-	
		-
- Dotations aux amortissements exceptionnels	4 436,84	
		7 604,54

Excédent exceptionnel :

34 827,83

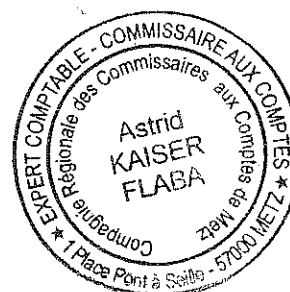
* Dont profit exceptionnel Gestion propre

6 567,00



ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS	Donnés	Reçus
Caution Emprunt BPL 1750 k€	-	1 750 000
Intérêts non couru non échus sur emprunt BPL	77 069	
Engagement de location financière GRENKE	-	
Engagement sur les crédits baux LOREQUP BAIL	461 993	
Avals et cautions		
Engagement en matière de retraite	-	-
Autres engagements donnés	-	-
TOTAL	539 062	1 750 000



ANNEXE LIBRE

Conséquences de la crise sanitaire COVID19

I Secteur demi-pension

Du fait de la crise sanitaire, l'établissement a dû rembourser aux familles les repas non consommés.
Par ailleurs, dans le cadre du chômage partiel du personnel de la demi-pension, l'établissement a perçu de l'état une somme de 46 049 € au titre de l'indemnisation.

II Secteur Collège et Lycée

L'établissement a perçu la totalité des forfaits d'externat et la contribution des familles car il n'y a pas eu d'interruption de l'enseignement aux élèves.
En effet, les élèves ont bénéficié de la continuité pédagogique.

